

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

DU GRAND GUERET

Extrait

du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze avril à neuf heures, se sont réunis sous la présidence et la convocation de Monsieur le Président, à l'auditorium de la Bibliothèque Multimédia, Mmes et MM. les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret.

Etaient présents : M. Guy ROUCHON, Mme Viviane DUPEUX, M. Bernard LEFEVRE, Mme Lucette CHENIER, M. Christophe LAVAUD, Mmes Marie-France DALOT, Mary-Line GEOFFRE-COINDAT, M. Eric CORREIA, Mmes Marie-Françoise FOURNIER, Claire MORY, MM. Christophe MOUTAUD, François VALLES, Guillaume VIENNOIS, Jean-Pierre LECRIVAIN, Dominique VALLIERE, Jean-Paul BRIGNOLI, Jacques VELGHE, Mme Corinne COMMERGNAT, M. Patrick ROUGEOT, Mme Michèle ELIE, MM. Eric BODEAU, Patrick GUERIDE, Mme Armelle MARTIN, MM. Pierre AUGER, Jean-Luc MARTIAL, Mme Elisabeth LAVERDAN-CHIOZZINI, MM. Alex AUCOUTURIER, Philippe PONSARD

Etaient excusés et avaient donné pouvoirs de vote : Mme Mireille FAYARD à M. Guy ROUCHON, M. Thierry DUBOSCLARD à M. Eric CORREIA, Mme Sabine ADRIEN à M. François VALLES, Mme Olivia BOULANGER à Mme Marie-Françoise FOURNIER, Mme Véronique FERREIRA DE MATOS à M. Christophe MOUTAUD, M. Benoît LASCOUX à Mme Mary-Line GEOFFRE-COINDAT, M. Ludovic PINGAUD à M. Guillaume VIENNOIS, Mme Véronique VADIC à M. Henri LECLERE, M. François BARNAUD à M. Philippe PONSARD, M. Jean-Luc BARBAIRE à M. Bernard LEFEVRE, M. Xavier BIDAN à Mme Michèle ELIE, Mme Patricia GODARD à M. Pierre AUGER, Mme Annie ZAPATA à M. Philippe PONSARD

Etaient excusés : M. Michel PASTY, Mme Sylvie BOURDIER, MM. Thierry BAILLIET, Gilles BRUNATI, Erwan GARGADENNEC, Henri LECLERE, Mmes Françoise OTT, Corinne TONDUF, Ludivine CHATENET, Célia BOIRON, MM. Alain CLEDIERE, Michel SAUVAGE, Mme Fabienne VALENT-GIRAUD, M. Philippe BAYOL

Nombre de membres en exercice : 55

Nombre de membres présents : 28

Nombre de membres excusés et ayant donné pouvoirs de vote : 13

Nombre de membres excusés : 14

Nombre de membres absents : /

Nombre de membres votants : 41

Secrétaire de séance : M. Christophe MOUTAUD

ENGAGEMENT FINANCIER - SECURISATION ET INTERCONNEXION DES VILLAGES DE LA SIZE ET MONNEGER COMMUNE DE BUSSIERE DUNOISE

Rapporteur : M. Jacques VELGHE

La Communauté d'Agglomération du Grand Guéret, compétente sur la gestion de l'eau potable sur son territoire, souhaite sécuriser l'alimentation en eau potable sur le village de la Size, commune de Bussière Dunoise. Ce village est alimenté par un captage ne répondant pas aux normes sanitaires exigées par l'Agence Régionale de Santé (ARS).

L'Agglomération souhaite réaliser une interconnexion entre les villages de la Size et de Monneger, assurant une distribution de qualité par le réseau d'eau potable de ce village.

L'interconnexion sera réalisée grâce à un tuyau en polyéthylène de diamètre 40mm sur une longueur de 800m. Les travaux se dérouleront sous accotement de la voie Communale et la

route Départementale n°47 (nécessitant une permission de voirie avant travaux) reliant les deux villages.

La mise en place du réseau sera réalisée à l'aide d'une trancheuse, limitant les coûts d'enfouissement et permettant une durée de chantier moins longue.

La durée des travaux sera d'environ 3 semaines, pour les tranchées et raccordements sur les deux villages. Ces travaux seront réalisés milieu du deuxième trimestre 2023. L'Agglomération réalisera cette opération via l'accord cadre pour travaux sur réseaux d'eau potable en cours (2021-2025), l'entreprise MIGLIORI est titulaire de ce marché avec trois autres entreprises en co-traitance.

Le plan de financement adopté en Conseil Communautaire le 15/09/2022 doit être modifié. La répartition suivant les financements a été modifiée, ainsi que le montant des travaux. Cette nouvelle répartition des subventions est de 20% en DETR, 10% Conseil Départemental de la Creuse et 50% Agence de l'Eau Loire Bretagne.

Le plan de financement se décompose comme suit :

RESSOURCES	Type d'aide	Montant prévisionnel de l'aide €HT	Taux	Obtention financement	
				Date demande	Date décision
EUROPE (FEDER, FEADER)					
ETAT : DETR (autres subventions : réserve parlementaire, FNADT)	DETR Rubrique 13	22612.89€	20%	30/09/2022	
CONSEIL RÉGIONAL					
CONSEIL DÉPARTEMENTAL		11306.44€	10%		
AGENCE DE L'EAU LOIRE BRETAGNE		56532.21€	50%		
TOTAL DES subventions publiques		90451.54€	80%		

Financement privé (don, legs, souscription, mécénat...)		
---	--	--

Autofinancement	22612.89€	20%
dont emprunt		

TOTAL GENERAL €HT	113064.43€	100%
--------------------------	-------------------	-------------

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire, à l'unanimité, décident :

- d'approuver le plan de financement de cette opération,
- d'autoriser M. le Président à signer tout document afférent à cette délibération d'engagement financier et tous les actes liés à la présente opération.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Et ont signé les Membres présents

Pour Extrait Conforme

Le Président

Eric



Eric CORREIA

Le secrétaire de séance